



# AUX BLOCAGES!

Logements bloqués  
depuis le début de l'année

4 1 9 3

Combien de projets de construction de logements, de surélévations d'immeubles, de viabilisation de combles ainsi que de rénovations, de changements de fenêtres ou d'installations de panneaux solaires sont-ils bloqués en raison des multiples oppositions et recours aux motifs infondés ou fallacieux!

A l'heure où Genève vit, depuis plus de dix ans maintenant, une grave crise du logement et où les économies d'énergie ainsi que le développement des énergies renouvelables constituent un enjeu de société majeur, de tels blocages ne sont plus acceptables.

C'est pourquoi les Associations professionnelles de l'immobilier, soit l'Union Suisse des Professionnels de l'Immobilier Genève (USPI Genève) et l'Association des Promoteurs-Constructeurs genevois (APCG), entendent dénoncer ces agissements, qui sont souvent étonnamment peu médiatisés, afin que chacun puisse en avoir connaissance et en évaluer le bien-fondé.

Grâce à cette nouvelle rubrique, les Genevoises et les Genevois pourront enfin savoir qui bloque quoi et comprendre pourquoi tout projet semble si difficile à réaliser à Genève, comparativement à ce que l'on peut constater dans d'autres villes.

Par conséquent, si votre projet de construction ou de rénovation de logements ou votre projet permettant de générer des économies d'énergie ou de développer des énergies renouvelables est actuellement bloqué par une opposition que vous jugez infondée, vous avez la possibilité de le faire savoir en nous informant par e-mail à l'adresse suivante:

**andreas.fabjan@apcg.ch**



Andreas Fabjan  
Secrétaire général  
USPI et APCG

## Le blocage de la quinzaine

Auteur du blocage: **Ville de Genève**

Nombre de logements bloqués: **9 (grands) appartements pour des familles**

Il existe un projet de surélévation de deux étages d'un immeuble au Boulevard Carl-Vogt, en vue de la création de 9 logements en duplex de 5 à 7 pièces, totalisant 50 pièces. Il s'agit donc d'appartements qui se prêtent idéalement à accueillir des familles. Les loyers de ces nouveaux appartements seraient bloqués et contrôlés pendant 5 ans, alors que l'ensemble des loyers des appartements existants ne seraient absolument pas concernés par cette surélévation.

Dans le cadre de la procédure en autorisation de construire, le service juridique du Département cantonal des constructions et des technologies de l'information (DCTI), ainsi que la Commission d'architecture, ont

notamment rendu des préavis positifs. Le projet propose une intervention architecturale particulièrement intéressante.

Qui pourrait donc s'opposer à un tel projet en recourant contre l'autorisation de construire, et pourquoi?

*And the winner is...* La Ville de Genève, par l'intermédiaire de son Magistrat Rémy Pagani, en charge du Département municipal des constructions et de l'aménagement. Les motifs? L'architecture proposée n'est pas du goût du Magistrat. Comme indiqué, la Commission d'architecture, dont on pourrait imaginer qu'elle ait précisément pour compétence de se prononcer sur les questions d'architecture, avait pourtant

émis un préavis positif. En outre, toujours selon M. Pagani, les loyers pratiqués ne correspondraient pas aux besoins prépondérants de la population. Ceux-ci ont pourtant été acceptés par le service juridique du DCTI et seraient bloqués et contrôlés pendant 5 ans.

Le fait que cette réalisation permettrait de créer neuf nouveaux logements pour autant de familles en plein centre-ville, dans le contexte de pénurie que nous connaissons, ne semble pas avoir été un élément important dans le cadre de la pesée des intérêts ayant conduit à former ce recours. La pénurie de logements a encore de beaux jours devant elle! ■



association des  
promoteurs  
constructeurs  
genevois



Les professionnels disent OUI à la construction de logements et aux économies d'énergies.



**PLACARD  
modulance**

**SPÉCIALISTE EXCLUSIF  
LIT ESCAMOTABLE NUOVOLIOLA  
ET RANGEMENT  
DEVIS GRATUIT À DOMICILE**

**Dressing - Placard - Bibliothèque  
Sur mesure**

**0033450 92 41 26 - 15, av. de Genève  
St-Julien - à 5 min. de Plan-les-Ouates  
placard-modulance.com**

Lit escamotable



Semi-ouvert



Ouvert

**Livraison  
Détaxe**